



CYBERSÉCURITÉ ET CYBERPIRATERIE

LEA.DF

La cybersécurité est un domaine en pleine expansion qui vise à protéger les organisations contre les attaques numériques, les menaces et les violations de données. Ce domaine offre diverses possibilités d'emploi.

OBJECTIF DE LA FORMATION

ce programme vous permettra de répondre aux besoins des organisations les plus variées.

Au collège, vous explorerez des modules qui vous prépareront à relever les défis de la sécurité. Vous étudierez non seulement les questions cruciales que posent l'utilisation de l'internet et la protection des données dans son ensemble, mais aussi les cadres éthiques qui contribueront à faire de vous un professionnel unique.

CETTE FORMATION VOUS PERMET D'APPRENDRE :

- ◆ Les bases de sécurité des réseaux informatiques.
- ◆ Les menaces, attaques, contrôles, accords et dispositifs de sécurité des réseaux.
- ◆ L'utilisation d'un pare-feu de sécurité, d'un VPN et d'un système de gestion d'IDS.
- ◆ Les réseaux, les télécommunications, le web et les systèmes informatiques.
- ◆ Les accords de sécurité en vigueur pour plusieurs plateformes d'exploitation.
- ◆ Les compétences de "hacking", avec autorisation, pour auditer les faiblesses existantes et potentielles.
- ◆ Les mesures défensives et correctives pour protéger les systèmes contre les attaques des réseaux malveillants.
- ◆ Les diverses vulnérabilités cybernétiques et

l'exploitation informatique.

- ◆ La protection des communications et la technologie du web.
- ◆ Comment copier et écrire des codes de programme.
- ◆ Les compétences relationnelles à acquérir dans le domaine, telles que la rédaction de rapports et le travail d'équipe.
- ◆ Le contrôle de la ligne de commande, les concepts du système d'exploitation, les communications et de différents protocoles

EMPLOIS RELIÉS

- ◆ Analyste de la sécurité de l'information
- ◆ Responsable de la sécurité de l'information
- ◆ Développeur de sécurité

CONDITIONS D'ADMISSION

Est admissible à un programme conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC), la personne possédant une formation jugée suffisante par le collège et qui remplit à l'une de conditions suivantes :

1° elle a interrompu ses études à temps plein ou poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant au moins 2 sessions consécutives ou une année scolaire;

2° elle est visée par une entente conclue entre le collège et un employeur ou elle bénéficie d'un programme gouvernemental;

3° elle a interrompu ses études à temps plein pendant une session et a poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant une session;

4° elle est titulaire du diplôme d'études professionnelles.

MATÉRIEL REQUIS

L'étudiant doit avoir son ordinateur portable personnel muni du système d'exploitation Windows (64bits).

Caractéristiques:

- ◆ Processeur : Intel I5 ou AMD A8
- ◆ Mémoire : 8 Go ou plus
- ◆ Vitesse : 2.0 GHz
- ◆ Disque dur : 1 To ou plus
- ◆ Écran : 14 pouces ou plus
- ◆ Connectivité : USB 3.0, WIFI et NIC LAN.

PROGRAMME

Attestation d'études collégiales
AEC



Durée

2 ans

(4 sessions)



Sessions

Janvier, Mars,

Mai, Septembre



Langue d'enseignement

Français/Anglais



Type d'enseignement

Hybride

(À distance/présentiel)